

Lycée polyvalent E. LAMA - S. PREVOT
BP 20422 – 97354 REMIRE-MONTJOLY CEDEX
Tél. : 05 94 29 35 25 – Fax : 05 94 29 88 32

Année scolaire 2019/2020

INSCRIPTION A L'INTERNAT POUR LE 1^{er} TRIMESTRE

A remettre avec le paiement au plus le 03 septembre 2019
au service de Gestion

Nom et prénom de l'élève :

Classe : N° Port. de l'élève :

Date de naissance:..... Lieu de naissance :.....

Nom et prénom du responsable légal:.....

Adresse:.....

.....

N° de Tél:..... N° Port.:..... N° Prof.:.....

L'inscription à l'internat oblige au respect du règlement intérieur.

Plusieurs forfaits trimestriels sont proposés aux élèves. Le paiement du forfait se fait à l'avance auprès du service de gestion du lycée. Le **1^{er} versement** doit être de **300€** minimum.

Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement en espèces, par carte bancaire, par virement ou par chèque à l'ordre de Monsieur l'agent comptable du Lycée LAMA-PREVOT.

Internes 5 jours + dimanche : du 04 septembre au 20 décembre 2019 : 1 129.80 €

Internes 5 jours : du 04 septembre au 20 décembre 2019 : 1 038.50 €

Externes 5 jours + dimanche : du 04 septembre au 20 décembre 2019 : 864.80 €

Externes 5 jours : du 04 septembre au 20 décembre 2019 : 773.50 €

La première carte délivrée pour le passage au self est gratuite et utilisable tout au long de la scolarité au lycée.

En cas de dégradation ou de perte, une nouvelle carte sera attribuée moyennant 7 euros.

Les élèves qui sont en stage durant cette période doivent le signaler au service d'intendance afin de bénéficier d'une remise des jours de stage. Il est aussi porté à votre connaissance, qu'aucun élève ayant une créance ne sera repris à la demi-pension et que l'inscription pour le trimestre suivant est conditionnée par l'apurement de cette créance.

Rémire, le

Signature du responsable légal ou tuteur,